

n°61

Le

Buisseran magazine

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE LA BUISSIÈRE

JANVIER 2015

> MAIRIE

“ la visite du père Noël en calèche tirée
par deux magnifiques chevaux de trait ,”

P.13///



> L'Echapée Belle 2014 **P.2///** > Editorial **P.3///** > Horaires de Mairie et déchetteries / Démissions d'élues / Agenda des événements 2015 **P.4///** > Commémoration 14-18 **P.5///** > Attention en période de neige ! / 11 Novembre 1918 **P.6///** > Tournoi de Football. **P.7///** > Questionnaire au sujet de la petite enfance / Enfin le soleil du matin... / Commission Information et Communication **P.8///** > Assistantes Maternelles / Conseil Général d'Isère **P.9///** > Urbanisme / Hommage à notre doyenne / Etat civil **P.10///** > Repas cabaret **P.11///** > Sapin de Noël / Les vœux du Maire **P.12///** > Visite du Père Noël en calèche **P.13///** > Communauté de communes Le Grésivaudan / Office du Tourisme des Petites Roches **P.14///** > Alpe de Ste Marie du Mont **P.15///** > Associations **P.17///** > Informations **P.19///**





L'Echappée Belle 2014

Le dernier weekend d'août le massif de Belledonne était le théâtre d'un ultra trail qui, alors que ce n'est que sa deuxième édition, a déjà acquis sa place dans les grands classiques du genre comme une des courses les plus techniques et difficiles qui soient.

Traverser Belledonne de part en part, c'est une aventure entre trail et raid, dont une grande partie se déroule au dessus de 2000 m d'altitude. 140 km et plus de 10000 m de dénivelée.

Denis Coupé, sportif de la Buissière, lui, a choisi le « petit » parcours : 85 km seulement et 6000 m de dénivelé ! Après avoir déjà accompli plusieurs marathons en dessous de la barre symbolique des 3h, Denis est « monté » sur ultra-trail l'année dernière.

Après un départ prudent du Pleynet, à 6h00 du matin alors qu'il fait encore nuit noire et un premier ravitaillement au Gleysin, le passage du col du Moretan en milieu de matinée était le point culminant de ce parcours. Pas de sentier, la montée s'effectue de bloc en bloc. Et la descente sur le vallon de Périoule est tout aussi technique. Surprise au ravitaillement : des amis de La Buissière sont là et lui remontent le moral alors que les jambes commencent à se faire dures. Après le passage au sommet du Super Collet, c'est la partie très sauvage de cette course. Quelques heures pour rejoindre Val Pelouse, puis remonter au Grand Chat et basculer sur la vallée des Huiles. Il fait déjà nuit. Dernier ravitaillement au Pontet à 13 km de l'arrivée,

passage au fort de Montgilbert, et la dernière section est avalée rapidement dans la descente sur Aiguebelle accompagné par son fils Clément. De quoi assurer une relève sportive à la Buissière !

A peine plus de 19h30 pour boucler le parcours de 85 km. 43ème arrivant sur 138 « finishers » pour 205 partants. Est-ce qu'on verra Denis sur l'intégrale de l'Echappée Belle l'année prochaine ?



Chers Buisserans !

/// Une nouvelle année vient de commencer, l'école a ré-ouvert ses portes et les enfants animent à nouveau le secteur « Mairie-école » : la vie a repris son cours normal.

Le 11 janvier lors de la cérémonie des vœux à la salle des fêtes, après avoir rappelé les événements tragiques par respect pour toutes les personnes assassinées, une minute de silence a été observée. J'ai ensuite présenté :

- Le bilan 2014
- Les projets futurs
- La baisse des dotations financières

BILAN 2014

- L'organisation de la foire et du vide-grenier
- La fête des Mères
- Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre avec une exposition au Fort Barraux
- Le tournoi de foot des jeunes avec les villages voisins
- Le repas des anciens
- La distribution des colis
- Le Noël des enfants

Toutes ces animations traditionnelles sont le fruit du travail de cette nouvelle équipe qui œuvre pour maintenir et renforcer les liens avec vous. Je leur ai adressé mes remerciements en public et associé ceux des personnels communaux qui assurent, en bonne relation avec les élus les nombreuses tâches qui leur incombent. Mes remerciements ont été également adressés aux Présidents d'associations, les membres et tous les bénévoles qui animent notre village tant sur le plan culturel que sur celui des loisirs.

A ces animations viennent s'ajouter des travaux :

- Recherches et réparations de deux grosses fuites sur le réseau neuf d'eau potable, a priori dues à des vannes défectueuses. Une expertise est en cours.
- Le bas-côté de la rue Château Dauphin a été remblayé sur 150m. Il reste 50m en cours.
- Sur la route de la Maladière, les berges du ruisseau s'effondraient suite à la pose de canalisations d'eau pluviale. Celles-ci ont été confortées par l'entreprise.
- Des places de parking ont été délimitées à proximité de la Mairie et des marquages au sol ont sécurisé le ralentisseur, le passage piéton et plusieurs Stop.
- Les élus ont posé deux bancs en bordure du terrain de boules. Deux autres seront installés sur la place Salvaing de Boissieu et près du local UV au-dessus de la salle des fêtes.
- L'assainissement des Granges est relancé, des relevés topographiques sont en cours. Les travaux seront sans doute réalisés par la CCPG qui prendra cette compétence le 1er janvier 2016.
- Le PLU a été relancé également. Il a fait l'objet de trois réunions publiques (2013- 2014). Arrêté en Conseil Municipal le 29 janvier 2015, il sera étudié par les services de l'Etat au cours du premier semestre. Une quatrième réunion publique aura lieu à la fin du mois de mai, à l'issue de laquelle un commissaire-enquêteur sera désigné. Il recevra vos doléances en Mairie et disposera d'un délai d'un mois pour rendre son rapport. De ce fait, le PLU pourra être approuvé en septembre.

LES PROJETS FUTURS

- La réfection de la route du Boissieu
- L'étude et la réparation du chemin de la Clé de Voûte à Saint Anne qui s'effondre
- Le crépi des murs du cimetière face aux concessions reprises
- L'aménagement de deux concessions pour des urnes en pleine terre (sur un projet de 15 à 20 concessions aménageables ensuite à la demande). Ce projet avait été délibéré par le conseil précédent
- Une balançoire sera bientôt installée sur l'aire de jeux des enfants
- Deux tronçons des chemins de la plaine à refaire
- Le toit de l'église est à rénover totalement. Les fuites ont détérioré des poutres et chevrons, des infiltrations d'eau ont entraîné des fissures et des dégâts importants sur les murs. Ce vaste programme impliquera de faire des choix en fonction de l'urgence des travaux et de leur financement. En ce domaine, les décisions drastiques de l'Etat, ont pour conséquence une baisse du budget importante de chaque commune. En 2015, il est prévu moins de 36% de dotation, ce qui implique la baisse des aides de la CCPG et des différentes subventions (Conseil Général, Conseil Régional). Dès le mois de juin 2015, l'instruction des demandes d'urbanisme, jusqu'alors gratuite, sera réalisée par la CCPG et facturée à la commune (entre 2000 et 5000 euros par an).
- Chers Buisserans, il va être difficile d'assurer les mêmes prestations pour le bien être des habitants. Jusqu'en 2020, nous allons traverser une période délicate. L'Etat nous incite, pour faire face, à fusionner les petites communes limitrophes pour la mise en commun des moyens personnels et du matériel, et ainsi diminuer le nombre de communes. Si ces fusions sont faites avant janvier 2016, l'Etat laisse les dotations sur les trois années suivantes. Des discussions et rencontres seront inévitables pour aborder ces sujets.

LE PONT DU CHEYLAS

Sa remise en état est toujours d'actualité pour un montant supérieur à 6 millions d'euros. Je m'engage à demander par courrier à M. Le Président du Conseil Général d'ouvrir la circulation aux poids lourds uniquement pour une desserte vraiment locale -Soit de La Buissière jusqu'au passage à niveau- car en effet, les deux rétrécissements de la voirie au niveau du village et du passage à niveau ne permettent pas les croisements en sécurité des véhicules.

LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

Les travaux de la ZAE sont pratiquement terminés. Les lots sont en vente. La CCPG sollicite le reversement des taxes d'aménagement et taxes sur le foncier bâti. Cette discussion a déjà fait débat. Il paraît logique que les taxes d'aménagement rentrent dans l'escarcelle de la collectivité qui a investi depuis plusieurs années, mais les taxes sur le foncier bâti doivent rester à la commune. En ce qui concerne un pont futur au niveau de la ZAE, l'idée fait son chemin mais nos conseillers généraux n'envisagent pas ces travaux de 15 millions d'euros dans cette période d'austérité.

Les élus ont une pensée particulière pour toutes les familles qui ont été éprouvées par la perte de l'un des leurs. Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons des vœux d'apaisement, de santé, et de réussite professionnelle. Que la joie et le bonheur vous aident à faire face à cette période morose que nous traversons. Que la cohésion soit l'une de nos forces.

/// André Maitre Maire de La Buissière

1961

Le Buisseran magazine



Magazine municipal
N°61 - janvier 2015

///Directeur de la publication :
André Maitre

///Directeur de la communication :
Christelle Carron

///Conception :
Print & Design (06 79 88 91 91)

///Réalisation : Print & Design

///Impression :CEWE best in print

///300 exemplaires

///Dépôt légal : 03 août 1994

Agenda des événements 2015

FEVRIER

- Concert de l'harmonie des 2 rives, le samedi 28 Février à 20H30 (salle des fêtes). Le concert est suivi d'un pot.
- Réunion des bénévoles de la Foire des Bourgeons, le Jeudi 26 Février à 19H (en mairie).

MARS

- Commémoration de la Guerre d'Algérie le 19 Mars (au monument aux morts).
- Election départementale le 22 Mars pour le premier tour et le 29 Mars si deuxième tour (en mairie).
- Foire des Bourgeons le 29 Mars 9H à 18H (dans le centre village).

AVRIL

- Repas des bénévoles de la foire (avec leur conjoint :-)) le 10 Avril 19h (salle des fêtes).

MAI

- Opération "Village Propre" le samedi 2 mai.
- Commémoration de l'Armistice 1939/1945 le 8 mai (monument aux morts)
- Fête de Mère le samedi 30 mai (salle des fêtes).

JUIN

- Feu de la Saint-Jean avec Bal Folk le 24 juin (devant et dans la salle des fêtes).

OCTOBRE

- Journée Jeunesse ;-), suivie d'une Soirée d'animation du village et d'accueil des nouveaux arrivants le 10 octobre (salle des fêtes).

NOVEMBRE

- Commémoration de l'Armistice 1914/1918 le 11 Novembre (monument aux morts).

DECEMBRE

- Du 1^{er} au 24 décembre fenêtres de l'Avent.
- Repas des anciens le 6 décembre (salle des fêtes).
- Noël des enfants le 13 décembre (salle des fêtes).

> SOMMAIRE

- 2 > L'Echappée Belle 2014
- 3 > Editorial ///5
- 4 > Agenda des événements 2015
- 5 > Commémoration 14-18
- 6 > Attention en période de neige ! / 11 novembre 1918
- 7 > Tournoi de Football
- 8 > Petite enfance / Enfin le soleil du matin...
- 9 > Assistantes Maternelles / Conseil Général d'Isère
- 10 > Urbanisme / Hommage à notre doyenne
- 11 > Repas cabaret ///13
- 12 > Sapin de Noël / Les vœux du Maire
- 13 > Visite du Père Noël en calèche
- 14 > Le Grésivaudan / Office de Tourisme des Petites Roches
- 15 > Alpe de Ste Marie du Mont
- 16 > Associations ... ///16
- 19 > Informations diverses



DÉMISSIONS D'ÉLUES

Mesdames Grand Carmen et Clamecy Corinne ont envoyé une lettre de démission adressée au Maire respectivement datées du 30 septembre et du 02 octobre 2014.

Conformément à la loi ces demandes ont été transmises à Monsieur le Préfet.

Diverses Commissions ont de ce fait été réorganisées de la façon suivante :

- Madame Camille Blanchemain au **CCAS**
- Madame Laetitia Perotto **Correspondant Défense**

Le **Comité Consultatif Jeunesse** se met en place avec la constitution d'une nouvelle équipe en vue de la rentrée scolaire de septembre 2015.



Commémoration 14-18

En 1914 commença ce qu'on appelle encore aujourd'hui la grande guerre.

Les communes de Barraux, la Buisserie, Chapareillan, la Flachère, Sainte Marie d'Alloix et Sainte Marie Du Mont se sont associées pour commémorer le centenaire de la grande guerre en organisant une exposition qui s'est tenue pendant 15 jours au Fort Barraux.

Pourquoi fêter le début d'une guerre ?

Nous ne fêtons pas le début d'une guerre ô combien dévastatrice, nous rendons hommage à nos jeunes, et moins jeunes, morts pour la France. Nous rendons également hommage à tous ceux qui ont participé à cette guerre, y compris ceux qui en sont revenus.

Cette exposition reflète le témoignage du passé que nos habitants ont précieusement conservé ; ils nous ont confié leurs biens pour partager avec nous, avec vous, un morceau de leur histoire, un morceau de notre Histoire, parce que nous avons le devoir de mémoire, pour ne jamais oublier.

Ainsi, nous avons pu découvrir des lettres de poilus, des carnets de guerre et de nombreux objets (armes, obus, couteau fabriqués dans les tranchées)

Nous avons également découvert l'histoire d'Auguste MANQUAT, barrolin ayant participé à cette guerre et qui en est revenu blessé. Histoire racontée par son petit-fils Philippe qui, dans le cadre de l'organisation de l'exposition, a retracé le parcours de son aïeul pendant la guerre.

Nous avons aussi « partagé » les journées que nos soldats vivaient dans leur « cagna », baraque de fortune construite en seconde ligne. Une cagna a été reconstituée, cagna que Patrick DESCHAMPS n'a pas manqué d'animer en racontant le quotidien de ces hommes. Et nous avons également pu feuilleter les fiches de guerre des soldats morts pour la France, pour chaque commune participante.

L'exposition fut clôturée par une conférence animée par Serge REVEL, vice président du conseil Général, qui a lu quelques passages de son livre « les quatre Joseph », aux personnes venues nombreuses. Ce roman poignant imagine le destin exemplaire de quatre frères pris dans la tragédie de la Grande Guerre et de leur famille paysanne.

L'exposition a connu un franc succès, avec 1438 entrées sur 15 jours, les Week-ends étant réservés au public tandis que la semaine, le Fort accueillait les groupes. Nos élèves de CM1 et CM2 ont ainsi pu profiter de ces témoignages du passé. Les maîtresses envisagent d'ailleurs de poursuivre en classe ce travail de commémoration sur la première guerre mondiale tant l'exposition fut appréciée des enfants.

Nous sommes à la recherche d'histoire et de témoignages (lettres, photos, objets ...). Nous comptons sur votre aide pour enrichir la prochaine exposition qui sera organisée en 2016.

Rendez-vous dans deux ans, pour partager encore l'histoire de nos soldats !





11 Novembre 1918

Le lundi 11 Novembre 1918 à 11h00 : dans toute la France, les cloches sonnent à la volée. Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le "cessez le feu". "La Marseillaise" jaillit à pleins poumons des tranchées.

Cent ans plus tard, le mardi 11 Novembre 2014, c'est en nombre que les Buisserans se sont rendus au monument aux morts. Un vibrant hommage aux victimes de la grande guerre s'est ouvert au son de l'Amazing Grace. Morgane Ferrari a ensuite lu le message de l'UFAC suivi par le message officiel du Maire, André Maitre.

Puis deux gerbes ont été déposées : la première par Monsieur Durif représentant de l'UMAC, la seconde par Madame Perotto, élue de la commune. Enfin, les noms de nos 29 soldats figurant sur notre monument aux morts ont été lus un à un. La sonnerie aux morts a retenti : la minute de silence fit ressentir une forte émotion, la cérémonie se termina par la Marseillaise.

Attention en période de neige !

Notre village est souvent confronté l'hiver à des épisodes neigeux pouvant rendre les déplacements difficiles d'où la mise en place d'un plan de déneigement.

L'équipe municipale en appelle au civisme de chacun pour veiller à ce que ses engins puissent circuler le plus aisément possible et de ce fait optimiser les passages. Les propriétaires des véhicules stationnés sur les voies publiques sont priés de garer ceux-ci sur le bas-côté afin de ne pas gêner la circulation du chasse-neige.

Les zones dans lesquelles le chasse-neige ne pourra pas circuler, ne seront donc pas déneigées. Les moyens techniques de la commune ne permettent pas le déneigement de vos accès privés qui restent à votre charge.

Le Maire



Tournoi de Football

Le soleil était de la partie ce samedi 11 octobre pour réunir jeunes et moins jeunes autour d'un ballon rond pour un tournoi de football d'automne.

L'évènement a réuni plus de trente participants qui répartis en quatre équipes se sont affrontés en matches de poule.

Après un goûter de crêpes, bonbons, popcorn et autres « substances dopantes » préparées à la buvette, les footballeurs se sont affrontés en une finale entre les deux meilleures équipes de poules. Il faut toutefois avouer que la victoire ultime est ce qui semblait importer le moins et les équipes se sont panachées au fil du tournoi.

Les jeunes ont pour conclure insisté à affronter les plus anciens à qui ils ont, devant un public acquis à leur cause fait visiter les quatre coins du terrain !

La journée s'est clôturée par une remise de coupes et médailles, souvenirs de ce bel après-midi.





Questionnaire au sujet de la petite enfance

Un questionnaire a été distribué fin septembre aux familles ayant des enfants concernant les moyens de garde utilisés. Sur les neuf questionnaires seulement retournés, cinq familles seraient intéressées par un centre multi-accueil proche du village. Une famille souhaiterait qu'il soit ouvert durant les vacances scolaires.

Les raisons de son intérêt seraient, outre l'attraction d'une structure collective inexistante actuellement, la difficulté

à trouver une assistante maternelle disponible sur une grande amplitude horaire (8h-18h) ainsi que le refus de l'inscription des habitants de La Buissière à un centre multi-accueil dépendant d'autres communes.

Des études sont en cours, nous ne savons pas pour le moment si un centre sera implanté ou non près de notre village.



Enfin le soleil du matin...

Bonjour à la Buissière, à notre village.

Oui, ça y est, nous les bancs sommes installés sur le terrain de boules prêts à commenter des parties dignes de Pagnol, à écouter les douces cachoteries des amoureux, à recevoir pour un moment de plénitude nos paroissiens ou encore voir sourire nos enfants et nos nounous à la sortie de l'école. Oui on est là, désirés, prévus, attendus et enfin prêts à vous accueillir en toutes occasions lors de vos différentes manifestations.

A bientôt.

Les Bancs

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Pour vos anniversaires, mariage, baptême ou toutes autres fêtes familiales la salle des fêtes peut être louée aux habitants du village, du vendredi au dimanche pour une somme de 400 euros.

Une caution de 500 euros vous sera demandée ainsi qu'une attestation d'assurance et la signature d'un contrat.

.....
Pour toute information vous pouvez contacter :
le secrétariat de mairie

ou par courriel :
christel.carron@gmail.com
.....

Un recouvrement sur les TAG de la façade sud est prévu cette année.

Commission Information et Communication

Le prochain bulletin d'information est prévu pour avril 2015, vous pouvez nous envoyer vos articles avant cette date par courriel :

christel.carron@gmail.com

Toute l'équipe travaille à l'élaboration du site internet de la Mairie qui devrait être ouvert au public d'ici fin 2015.



Assistantes Maternelles et/ou Familiales agréées

Assistantes Maternelles et/ou Familiales	Adresse	Type d'agrément / Capacité d'accueil
ARNAUD Monique Tél. 04 76 08 40 44	71 Village des Granges 38530 La Buisnière	Agrément maternel 4M
CARON (BRUN COSME) Valérie Tél. 06 70 87 99 47	416 Route du chatelard - Le Niblet 38530 La Buisnière	Agrément maternel 3M
FAUCHERY (CHARBERT) Christelle Tél. 04 76 92 38 64	134 route de la Gare 38530 La Buisnière	Agrément maternel 4M
GALLO (ROUSSELLET) Martine Tél. 04 76 97 76 21	62 Rue de Buissonne 38530 La buisnière	Agrément maternel 4M
JACQUEMONT (PARIS) Catherine Tél. 04 76 08 54 81	52 route de la Gare 38530 La Buisnière	Agrément maternel 4M
PIC (COLLAVET) Marie-Cécile Tél. 04 76 13 41 08	13 Village de Sainte Anne 38530 La Buisnière	Agrément maternel 4M
ROUZIER (ROUZIER) Anne Tél. 06 16 35 13 16	546 rue des Granges 38530 La Buisnière	Agrément maternel 3M
SCHIPFER (SANTACROCE) Anne-Marie Tél. 04 76 08 54 04	109 Les Capitaines 38530 La Buisnière	Agrément maternel 3M



Où trouver les prestations du conseil général ?

Une Maison du Conseil général du Grésivaudan implantée à Bernin

Maison du Conseil Général - Bat B
71 chemin des sources 38190 Bernin

La Maison du conseil Général assure un accueil physique et téléphonique tous les jours de la semaine, de 8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30.

Une permanence de l'ordre des avocats est tenue 3 mercredis après midi par mois. Renseignements au 04.56.58.16.00.

Une permanence de l'association Habitat et développement est assurée pour l'ensemble des communes du territoire, le deuxième jeudi matin de chaque mois au CMS de Bernin 71 chemin des Sources -38190 Bernin 04.56.58.16.91. Elle propose une amélioration et/ou une adaptation du logement (travaux d'économie énergie, maintien à domicile, accessibilité handicap).

Un Centre médico-social, maison Cassin à Pontcharra

21 rue Laurent Gayet 38530 Pontcharra
Tél. 04.76.97.32.52 / fax 04.76.71.95.07

Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi)

L'accueil physique et téléphonique est assuré toute la semaine pour toutes les demandes d'ordre social : enfance, action sociale, insertion, protection maternelle et infantile.

Urbanisme

Déclarations préalables déposées :

MOURA GOMES Nuno (piscine semi-enterrée)
RICAUD Richard (clôture)
PATUREL Martine (clôture réfection)
BOLTZ Hervé (détachement parcellaire)
BARD Guillaume (clôture)
VICTOR Jérôme (abri)
PY Stéphane (création porte extérieure et installation d'une fenêtre)
BOLTZ Hervé (détachement parcellaire + accès à créer)
PONCET Michel (division foncière)

Demandes de permis de construire déposées :

JACQUEMONT Patrick (division parcellaire)
BRIARD Auguste (rénovation-extension-changement de destination)
DURIF Philippe (modification)
SCI MAJU (transformation grange en habitation = création d'un accès)

Demandes de permis d'aménager :

SARL AVENIR AMENAGEMENTS (transfert)
PRIM'ALP SARL (lotissement de 6 lots)



Hommage à notre doyenne

Je fais un clin d'œil à Gilberte MICHEL notre doyenne, qui s'était préparée au départ.

Elle nous a quitté comme elle le souhaitait en cette fin 2014.

Nous garderons en souvenir sa façon d'être, ses réparties lors des discussions et sa gaieté.

André Maitre

Etat civil

Carnet blanc

Cédric VIGIE et Aurélie SCHIPFER se sont mariés le 20.09.2014



Carnet bleu

Soline THIBAUT est née le 18.10.2014

Si vous souhaitez qu'une photo de votre enfant ou de votre mariage soit publiée, pensez à nous l'envoyer par courriel ou directement en mairie.

Décès

Mme Renée EYRAUD est décédée le 26.07.2014

Mme Gilberte TERRASSE veuve de M. Louis Michel est décédée le 18.10.2014

Mme Alice CAIGNARD est décédée le 01.12.2014

Mme Denise JIGUET-JIGLAIRAZ veuve de M. BRUN est décédée le 13.12.2014

M. André FAVERGEON est décédé le 27.12.2014

Mme Marie MOLLIN veuve de M. MASSON est décédée le 01.01.2015



Repas cabaret

C'est parce que « le bonheur supprime la vieillesse » selon les dires d'André Maitre, que le Centre Communal d'Action Social, aidés des élus, a organisé ce repas en y mettant toute la chaleur, l'amitié et la gaieté possible et cela afin d'emporter le temps d'une demi journée, les yeux et les cœurs des anciens de notre village.

Ce 7 décembre dernier, plus de quatre-vingt personnes sont entrées au moulin rouge de La Buissière dont les doyens de cette assemblée : Mme Andrée Guirand et M. Marcel Rubatat.

Le repas très apprécié fût servi par les membres du conseil municipal en habits noirs et rouges, strass et plumes audacieuses, rythmé par la musique de l'orchestre Grésivaudan musette.

Ce moment privilégié entre villageois s'est terminé agréablement et chacun est reparti, une plante fleurie dans les mains des dames et des chocolats dans celles des hommes.

Par ailleurs, vingt-deux colis ont été distribués aux personnes en ayant fait la demande mais qui n'ont pu être parmi nous.

Toute l'équipe a apprécié l'accueil fait à cet événement et commence déjà à réfléchir au thème de cette année !





Sapin de Noël

Une surprise attendait les enfants à la sortie de l'école le Jeudi 11 décembre. Une semaine avant les vacances, il leur était proposé de décorer un sapin de Noël devant la mairie de La Buisnière. Les bassins et barrières devant l'école avaient également été décorés de branches de sapin. Gâteaux et papillotes préparés par les parents et jus de fruits offerts par la mairie leur étaient proposés pour le goûter afin de leur donner courage et énergie. Du vin chaud avait été préparé pour réchauffer les parents pendant que les plus jeunes pouvaient décorer les sapins de leurs propres créations ou de plus classiques ornements appartenant à la commune.

Pendant dix jours en attendant les vacances, les enfants ont pu, sur le chemin de l'école, passer devant « leur » sapin et il n'était pas rare de voir un petit s'arrêter en allant prendre le bus pour ramasser une boule ou une guirlande tombée et les redéposer délicatement. L'arbre ainsi décoré a été laissé en place pendant toute la période des fêtes de fin d'année souhaitant aux Buisserans comme aux passants ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



Les Vœux du Maire

C'est en nombre que les Buisserans se sont déplacés pour assister à la cérémonie des vœux, qui s'est déroulée ce 11 janvier à 11 heures à la salle des fêtes.

Après le traditionnel discours de M. le Maire, un pot a été servi par les conseillers municipaux ; une partie des mises en bouches ayant été confectionnée par leurs petites mains.

C'est dans un esprit bon enfant qu'élus d'ici et d'ailleurs et habitants, ont ainsi partagé le verre de l'amitié.



Visite du Père Noël en calèche

Cette année, le Père Noël a fuit le froid de son pays pour venir se réchauffer dans notre village, sous un soleil chaleureux.

Sa calèche décorée, tirée joyeusement par ses deux magnifiques chevaux de trait, le très respecté Père Noël a arpenté notre village pour le plus grand plaisir des petits et des plus grands.

Parfois intarissable sur les cadeaux souhaités, souvent impressionnés, les

enfants du village ont pu déguster la traditionnelle papillote en donnant leur lettre en main propre !

De retour sur la terre ferme, le plaisir s'est poursuivi autour d'un bon goûter mais cette année, une surprise attendait les enfants : deux talentueuses maquilleuses jouaient de leurs pinceaux et de leurs couleurs et transformaient tour à tour les rois de la fête en lion, princesse, pirate, super-héros, en papillon, citrouille etc... sous les yeux de leurs parents, ravis, qui en profitaient pour se

réchauffer autour d'un vin chaud !

Vous retrouverez les photographies de ce bon après-midi lors d'autres événements organisés par la commune.

Cette belle et agréable journée laissera, nous l'espérons, de beaux souvenirs aux jeunes habitants du village.





Communauté de communes Le Grésivaudan

La bourse foncière du Grésivaudan souffle sa première bougie

/// Lancée à l'automne 2013, la bourse foncière forestière, disponible en ligne sur www.boursefonciere.fr/le-gresivaudan, permet de connaître les parcelles de forêt en vente sur le territoire et de fournir de l'information aux propriétaires. C'est aussi une passerelle entre vendeurs et acheteurs pour faciliter les transactions ou les échanges de terrains. Cette bourse est la deuxième à avoir été lancée en Isère.

Quel bilan un an après son entrée en activité ?

725 parcelles de forêt réparties sur 247 hectares sont proposées à la vente ou à l'échange via ce service soit 223 propriétaires concernés. 114 hectares ont déjà fait l'objet d'une demande d'information par des personnes intéressées pour en faire l'acquisition. **Le bilan est donc positif.**

Pourquoi une bourse foncière forestière sur le territoire du Grésivaudan ?

Les 12 400 propriétaires forestiers privés, recensés dans la vallée et dans les massifs de Chartreuse et Belledonne, possèdent en moyenne 1.6 ha chacun, réparti sur une multitude de parcelles éloignées les unes des autres. Ce morcellement engendre des difficultés telles que l'accès, l'exploitation ou la délimitation des terrains.

Partant de ce constat, Le Grésivaudan a décidé de mettre au point une bourse foncière forestière afin de favoriser et faciliter les transactions entre propriétaires. Le site internet dédié à cette opération explique les démarches administratives ainsi que la réglementation en vigueur et recense les parcelles cadastrales boisées à vendre ou à échanger. Elles sont consultables sur un portail cartographique : les propriétaires intéressés peuvent se faire connaître ou proposer de nouvelles parcelles en remplissant un formulaire électronique ou papier.

Des partenaires financiers et techniques.

La communauté de communes Le Grésivaudan est soutenue financièrement par la Région via le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) et par l'Europe via le programme LEADER Belledonne. Elle peut également compter sur l'appui technique du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et de la coopérative forestière COFORET.

Vous êtes propriétaire de parcelles boisées situées dans l'une des 47 communes du Grésivaudan ? Vous souhaitez vendre, acheter ou échanger des parcelles ou avoir des informations sur la gestion et l'exploitation forestière ?

RDV sur www.boursefonciere.fr/le-gresivaudan ou n'hésitez pas à contacter Pascal Guillet du CRPF Rhône-Alpes au 04 79 60 49 12 ou par courriel : pascal.guillet@crpf.fr

Nacima YAKOUBEN - Chargée de communication
Tél.: 04 76 90 92 30 / 04 76 08 04 57



St Hilaire du Touvet

Office de Tourisme des Petites Roches

A 20 min de chez vous, venez découvrir les stations familiales du Plateau des Petites Roches, idéales pour l'apprentissage de la glisse et pour les amoureux de la Nature.

St Hilaire du Touvet vous accueille sur des pistes baignées par le soleil levant. Vous pourrez apprendre et progresser en famille ou entre amis. Infos : www.station-ski-saint-hilaire.fr

La station du col de Marcieu à St Bernard est un lieu privilégié où les plus jeunes pourront s'initier aux plaisirs de l'hiver: espace luge et ski avec tapis remonte-pente, alpin, fond, raquettes, boarder cross, tubing, snake gliss... Infos : www.col-marcieu.com
Forfaits journée à partir de 10,80EUR/enfant et 13,70EUR/adulte.

Les stations ouvriront dès que les conditions de neige seront suffisantes, au plus tard le 20 décembre.
Tél Office de Tourisme : 04.76.08.33.99

OFFICE DE TOURISME DES PETITES ROCHES
102 route des 3 villages 38660 St Hilaire du Touvet
Tél 04.76.08.33.99 – Fax 04.76.97.20.56
www.chartreuse-tourisme.com

merci de noter notre nouvelle adresse mail : petitesroches@chartreuse-tourisme.com

S.I.ALPE

Alpe de Ste Marie du Mont

/// L'alpage, situé au-dessus de Ste Marie du Mont, appartient en indivis à cinq communes. Il est géré par le Syndicat Intercommunal de l'Alpe (S.I.ALPE) dont le siège social est à la mairie de la Buisnière.

Voici un bref historique pour inciter à la découverte de cette montagne. Le « mandement » de La Buisnière crée vers la moitié du XI^{ème} siècle désigne les terres et possessions appartenant au château DELPHINAL. La première « estive » (montée des troupeaux en pâturage pendant la période d'été) date de 1400 avec 80 bovins. Les moutons étaient cantonnés à Ste Marie du Mont et à l'Alpette de Chapareillan. **De temps immémorial, la surface globale de l'Alpe est de 588 hectares répartis en onze parcelles appartenant à l'ancien « mandement » de LA BUISSIÈRE composé de sept communes : BARRAUX, LA BUISSIÈRE, St VINCENT de MERCUZE, LA FLACHERIE, Ste MARIE D'ALLOIX, Ste MARIE DU MONT et CHAPAREILLAN.** Par décret du 13 août 1811, cette surface est répartie comme jouissance entre ces communes qui ont des parts inégales et non délimitées. L'utilisation est mise en commun. Suite à une convention vente le 20 décembre 1885, Barraux et Chapareillan cèdent leurs parts aux cinq autres communes qui deviennent, de fait, le « nouveau mandement ». Une nouvelle répartition de surface est définie. Au vu d'une réglementation préfectorale du 20 janvier 1900, les maires de ces communes constituent une commission administrative de la montagne pastorale qui est en copropriété. **La location de l'Alpage pour l'estive s'effectue par des adjudications en mairie de La Buisnière pour deux lots composant le pâturage :**

1^{er} lot : pâturages affectés aux bovins et chevaux / 2^{ème} lot : pâturages accidentés destinés au pacage des moutons

Une mise à prix par la commission administrative ouvre les enchères « au plus offrant et dernier enrichisseur à l'extinction des feux » en présence des maires des cinq communes, des conseillers municipaux membres de la commission et sous le contrôle de messieurs les Percepteurs de Barraux et Le Touvet. Le bail est fixé pour une durée de neuf ans.

Un arrêté préfectoral en date du 23 avril 1953 autorise la création d'un syndicat. Le S.I.ALPE voit le jour le 28 mai 1953. Son président est M. Ethelbert CARRON, maire de la Buisnière. Ce syndicat représente les propriétaires. Un arrêté préfectoral en date du 27 mars 1964 autorise le S.I.ALPE à acquérir la montagne de Val Froide. Cet achat permet, après la sécheresse de 1962, de capter une source abondante et augmente la superficie de 84 ha. Depuis, la surface de l'Alpe est de 672 ha. Le 22 décembre 1976, le S.I.ALPE reconnaît comme interlocuteur le syndicat d'Estive qui représente les éleveurs, les nouveaux locataires. La mise en adjudication est supprimée au profit d'une convention amiable avec ledit syndicat. Celui-ci porte aujourd'hui le nom de Groupement Pastoral de l'Alpe (GP). Son président est Gérard BERTHET de St Vincent de Mercuze. Suite aux élections municipales de 2001, il a été procédé au renouvellement des membres du S.I.ALPE. Deux élus par communes sont nommés. M. André MAITRE est élu président

Que s'est-il passé sur l'alpage depuis 2001 ?

- 2001 : - refonte des statuts et signature d'un bail pastoral avec le Groupement Pastoral
- 2002 : - installation sanitaire au chalet (cabine WC- lavabo-douche)
- pose de caillebotis imputrescibles entre la cabine et l'escalier
- présentation d'un dossier d'élargissement du sentier en Préfecture : refus du comité
- 2003 : - sécheresse : descente des troupeaux (manque d'eau)
- inauguration des travaux du chalet avec les autorités (Etat-Région-Département-Parc-Réserve)
- mise en peinture des volets du chalet
- 2004 : - expertise pastorale de la Fédération des Alpes de l'Isère (F.A.I) sur le thème « eau et accès »
- réfection des captages et pose d'abreuvoirs (Groupement Pastoral)
- dépôt d'un dossier pour la création d'un impluvium de 600 m³
- 2005 : - études archéologiques sur le site « impluvium »
- malgré les avis favorables, le Préfet n'est pas habilité à prendre la décision réservée au ministère de l'environnement à Paris
- courrier au Préfet lui demandant une action envers le ministère
- achat et pose d'une citerne souple de 100 m³
- modification de la loi de gestion de la Réserve Naturelle par un décret autorisant le Préfet à prendre les décisions concernant les améliorations pastorales
- relance du dossier « impluvium »
- création de la commission des éleveurs des Hauts de Chartreuse qui regroupe les communes et les propriétaires privés, les G.P, la FAI, sous la présidence d'André MAITRE.
- celle-ci demande au Préfet que les propriétaires et éleveurs soient représentés au sein du comité consultatif. L'accord est obtenu
- participation du S.I.ALPE et du GP à une émission dans les studios de RADIO GRESIVAUDAN sur le thème « Alpagistes - Touristes et Environnement »
- projet impluvium accepté par le Préfet
- 2007 : - réalisation de l'impluvium (1000 m³) avec l'entreprise Bois des Alpes de THEYS, le GP et le S.I.ALPE (tous les matériels sont hélicoptés)
- 2008 : - le 15 juillet, inauguration de l'impluvium avec les autorités politiques
- 2011 : - re-captage de deux sources

Chaque année : remise en état du sentier avant l'estive

De 2001 à 2003 avec les employés communaux

De 2004 à 2005 avec l'association CODAGE de GRENOBLE

De 2006 à 2009 l'association PRODEPART de PONTCHARRA

De 2010 à 2013 avec la CCPG(communauté de communes du pays du Grésivaudan)

Le S.I.ALPE : siège Mairie de La Buisnière, représente les propriétaires

Le G.P : siège St Vincent de Mercuze, représente les éleveurs des cinq communes. Loue l'alpage de juin à fin septembre au S.I.ALPE. Chaque année sont sur l'alpage : 300 bovins / 450 ovins / 5 à 10 équins



La Balade autour du livre : de grands moments d'émotion

La 12^{ème} Balade autour du livre a eu lieu dimanche 28 septembre 2014, sous un soleil radieux.

Ce rendez-vous des mots en liberté a tenu toutes ses promesses. Les visiteurs amateurs ont déambulé au fil des rues, entre les stands des livres d'occasion chez l'habitant et ont échangé avec les 28 auteurs venus de la région.

Les enfants ont eu leurs propres parcours, avec un quiz sur la saga d'Harry Potter, et quelques cadeaux en prime, et se sont essayés à la calligraphie avec « Jardin de plumes ». La calèche accompagnait, comme

chaque année, tout ce petit monde dans la commune. Des mots chantés et des sons harmonieux se sont également invités à travers le groupe de blues-rock-jazz, D112. Il ne faut pas oublier non plus les mots arrivés de toute la France et même d'Afrique pour participer aux concours de poèmes et de nouvelles, qui ont primé 6 personnes talentueuses.

Ce fut une belle journée, ponctuée par le pot des officiels à 11 heures, qui a rappelé à chacun que la culture était le cœur de l'humanité.

"Bonjour l'ambiance", comédie en 3 actes de Jean-Paul Cantineaux

Un séminaire en montagne pour ressouder une équipe. Un Pdg qui se fait assassiner. Un grand détective qui trouve rapidement la solution de l'énigme.

Tout serait trop simple sans l'intervention de deux vieilles touristes pittoresques qui vont mettre leur grain de sel dans cette ténébreuse affaire, avec un humour bien pay-san.

Un scénario inspiré d'Agatha Christie, adapté à notre région, avec l'accent et la pétillante sauce paysanne."

Les Théâtr'eux
présentent
Bonjour l'ambiance !
Comédie de Jean-Paul Cantineaux



Vendredi 30 janvier à 20h30
Samedi 31 janvier à 20h30
Dimanche 1er février à 16h00

Vendredi 6 février à 20h30
Samedi 7 février à 20h30

La Buisnière
Salle d'animation Roger Pin

www.baladeautourdulivre.fr





Loisirs & Sport

L'atelier de Noël a réuni 25 enfants de la maternelle au Collège le mercredi 17 décembre 2014.

Les enfants ont pu fabriquer des boules, des cartes, des guirlandes et mobiles aux couleurs de Noël, avant de déguster un plantureux goûter.

Merci aux parents bénévoles pour leur aide !!!

Pour clôturer l'année juste avant les fêtes, les danseuses ont préparé une petite démonstration de leur savoir-faire, suivie du pot de l'amitié avec leurs parents.

En prévision :
une sortie familiale au ski après les vacances de février.

Pour tout renseignement :

Sylvie KASTRIOTTIS 04.76.40.22.80
 Franckie THUILLIER 04.76.45.85.34
 Catherine CANDELA 04.76.33.98.53



La Grange du Boissieu

L'année 2014 :
 environ
 1300 visiteurs
 pour
 8 expositions

«un peu plus proche
 de la création que de coutume»

la grange

place Denis Salvaing de Boissieu
 Le Boissieu, F-38530 La BuiSSIère
 www.lagrangeduboisSieu.fr



La grange du Boissieu a trouvée sa vitesse de croisière.

Des visiteurs venant de toute la région Rhône-Alpes regardent avec intérêt les créations exposées. Des blogs du «monde» et de «médiapart» parlent des créateurs et des œuvres exposées.

Pour l'instant: pause hivernale, reprise au printemps!

Site:
 lagrangeduboisSieu.fr

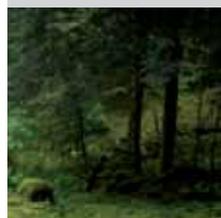
quotidiens
 janvier/
 février 2014



au fil des jours
 octobre/novembre
 2014



la porte du fond
 avril/mai
 2014



chronique
 végétale II
 oct/nov 2014



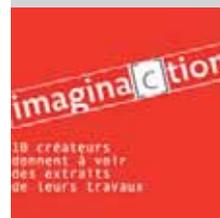
aides-mémoires
 juin/juillet
 2014



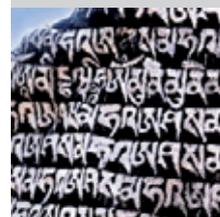
Gérard Richter (m)
 a dit
 oct/nov 2014



imagina[c]tion
 septembre
 2014



esprits et matières
 en terre tibétaine
 décembre 2014



La Foire des Bourgeons 2015

Le dimanche 29 mars



Vous retrouverez lors de la foire de printemps de notre village le traditionnel vide grenier, des animations nouvelles, un repas chaleureux et festif ...

Nous nous rassemblerons autour d'une Paëlla qui pourra être partagée dans la salle des fêtes (le menu sera à 13 euros) ou à emporter (8 euros la portion). Pour éviter les désagréments de l'année dernière, vous pouvez **dès à présent, réserver votre repas complet** et cela jusqu'au 22 mars.

Pour le vide grenier, inscrivez-vous au plus tôt **en remplissant le formulaire qui sera joint** dans le Buisseran. Il sera à déposer ensuite en mairie pour la commission foire et cérémonie, ou par courriel à l'adresse ci-dessous.

Nouveauté cette année les enfants, de notre commune, de moins de 14 ans mini stands de 2 euros.

Appel aux BENEVOLES

Comme chaque année, nous avons besoin de vous ! Pour que cet événement puisse avoir lieu, les bénévoles sont plus qu'indispensables dès le vendredi 27 mars au lundi 30 mars. Une réunion d'information aura lieu le jeudi 26 février en Mairie à 19h. Pour cela aussi vous pouvez d'ores et déjà vous pré-inscrire en notant vos coordonnées et vos disponibilités.

Pour nous contacter : foire.la.buissiere@free.fr ou 09.79.72.42.00

Nous remercions par avance toutes les personnes qui s'engageront.

Le Club des Dauphins

Le club des Dauphins a fêté à la salle du club (la cure) le 24 octobre 2014, les 80 ans de Pierrette Fretty.

Il a honoré la nouvelle doyenne Lilette Ainaud 87 ans ainsi que la trésorière Marie Louise Patuel 85 ans pour le travail effectué depuis 1999.

Les membres du club ont eu une pensée pour leur doyenne Mme Michel Gilberte décédée à l'âge de 98 ans.

Une vingtaine d'adhérents du club se regroupe tous les vendredis après midi pour partager un moment convivial, si vous êtes retraité, vous pouvez vous inscrire auprès du président du club Mr Ala Pier :

pierluigiala@yahoo.fr / 04.76.97.62.41

L'adhésion est de 30 euros par an.

Le Président
Mr Ala Pier



Nous sommes 4 à vouloir démarrer un petit groupe de discussion en anglais sur des affaires courantes, petites ou grandes.

Ce sera une fois tous les quinze jours, en soirée.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, sans inscription et librement, en fonction de vos disponibilités, vous pouvez nous contacter : maureen.bonte@yahoo.fr

Harmonie des deux rives

L'orchestre d'Harmonie Des Deux Rives vous propose un concert gratuit **samedi 28 février à 20h30** précise à la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux.

BIBLIOTHÈQUES DU GRÉSIVAUDAN

> Sainte Marie d'Alloix

mercredi : 16h à 18h00
samedi : 10h à 12h00

> Barraux

mardi : 10h à 12h
mercredi : 15h à 18h30
vendredi : 16h à 18h
samedi : 10h à 12h

> Chapareillan

mercredi : 10h à 12h et 15h à 18h
vendredi : 16h à 18h
samedi : 9h30 à 11h30

> Pontcharra

mardi : 15h à 18h
mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h
jeudi : 10h à 12h
vendredi : 15h à 19h
samedi : 10h à 12h et 13h à 17h

> Le Touvet

lundi : 16h30 à 18h
mardi : 11h30 à 13h30
mercredi : 9h à 12h
vendredi : 18h à 19h30
samedi : 10h à 12h
Vacances scolaires :
mercredi : 9h à 12h et 14h à 16h
vendredi : 16h à 19h

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAU

> RAM 1

Chapareillan, Saint Maximin, Pontcharra
06 73 80 15 46

> RAM 2

Barraux, La Buissière, La Flachère, Le
Cheylas, Sainte-Marie-d'Alloix
06 88 87 76 26

> RAM 3

Saint-Bernard-du-Touvet, La Terrasse,
Lumbin, Saint-Hilaire-du-Touvet, Saint-
Pancrasse
06 86 63 55 99

> RAM 4

Tencin, La Pierre, Le Champ-Près-Froges
06 38 10 94 52

> RAM 5

Bernin, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-
Eymes, Biviers, montbonnot St-Martin
06 73 09 35 85

MAIRIE DE LA BUISSIÈRE

Lundi de 8h à 12h et de 16h à 18h

Mardi de 8h à 12h

Mercredi de 8h à 12h

*excepté le quatrième mercredi du mois, rem-
placé par le samedi de cette même semaine*

Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h

Samedi de 8h à 12h

le quatrième samedi du mois uniquement

Pour rencontrer le maire, prendre ren-
dez-vous au secrétariat (04 76 97 32 13).

CENTRES DE LOISIRS INTERCOMMUNAU

> Le Touvet

« les Grappaloups », le Clos Schmitt
04 76 92 36 11

> Saint-Maximin

Chemin de La Mas
09 77 39 49 74

> Tencin

118 allée du Pré sec
06 33 45 75 79

> La Combe de Lancey

La Chapelle
04 76 89 84 19 ou
06 37 77 58 39

MULTI-ACCUEILS INTERCOMMUNAU

> Lumbin

« les lumbout'Choux »
Chemin Pouliot - Champ Ferrand
04 76 92 46 15

> La terrasse

« La courte échelle »
le Bocage, route du Lac
04 76 97 26 92

> Champ-près-Froges

« La ronde des p'tits Poucets »
Les Eymins
04 76 68 89 83

> Saint-Hilaire du Touvet

« Les 3 quenettes »
2 chemin de la vieille école, Maison
de la Petite Enfance
04 76 68 77 05

> Le Versoud

« Les pitchous »
181, rue Anatole France
04 76 52 33 39
Et « Les petits loups », 187, rue des
Deymes
04 76 77 39 68

HORAIRE D'HIVER DES DECHETTERIES

> Pontcharra

Lundi, mardi, jeudi de 14h à 18h
Mercredi, vendredi, samedi de 8h
à 12h et de 14h à 18h

> Le Cheylas

Lundi de 14h à 18h
Mardi et jeudi de 8h à 12h
Samedi de 8h à 12h et de 14h à
18hr

> Le Touvet

Tous les jours du lundi au samedi
de 8h30 à 17h45

G L'INFO

Pour rappel, téléGrenoble et Le Grésivaudan proposent, depuis début 2013, G L'INFO, un programme hebdomadaire qui vise à promouvoir les actions de la collectivité mais aussi celles des communes et des associations du territoire.

Les sujets proposés portent sur des thèmes variés tels que l'économie, la solidarité, la culture, le sport, la vie de tous les jours, le patrimoine. Les informations sont traitées sous forme de brèves, interviews, reportages et agenda. 40 émissions ont été diffusées en 2013. Autant sont programmées en 2014. **La première diffusion sur téléGrenoble intervient le lundi à 17h30 puis 8 rediffusions sont programmées jusqu'au vendredi soir: le lundi à 22h30, le mardi à 6h30 et 23h30, le mercredi à 16h30 et 20h30, le jeudi à 13h et le vendredi à 13h et 17h.**

Regardez téléGrenoble sur les chaînes:

TNT	Orange	Alice	Free
38	240	354	334

Chaque émission est mise en ligne le mardi sur la page d'accueil du site Internet du Grésivaudan: www.le-gresivaudan.fr.

Notez enfin que les communes, associations et salles culturelles peuvent soumettre leurs propositions de sujets et actualités directement à la journaliste, à l'adresse mail suivante: gresivaudan@tele-grenoble.net.

Nacima YAKOUBEN

Chargée de communication

Tél.: 04 76 90 92 30 / 04 76 08 04 57

Nos artisans, commerçants et producteurs ...

Les Fruits des Dauphins

Vente directe

Fruits, Noix,
Légumes, Jus...



446. Rue De Granges
38530 La Buisnière
Tel : 04 76 08 55 33
www.lesfruitsdesdauphins.com

BATTERIES 38

Particuliers Professionnels

VARTA POWERZONE

English Group

Spécialiste en énergie mobile

• CHARGEURS • PILES • ACCUMULATEURS

R.D. 1090 - LA BUISSIÈRE
PONTCHARRA **04 76 97 55 27**

CARRON Thierry

Maçonnerie - Terrassement
T P - Rénovation

Tél / Fax 04 76 97 60 83
Port. 06 09 55 25 83
sarl.carronthierry@orange.fr
73 route du Boissieu
38530 La Buisnière



Orchidee Paysage

- Création
- Entretien
- Élagage
- Plantation
- Petite maçonnerie
- Bassins

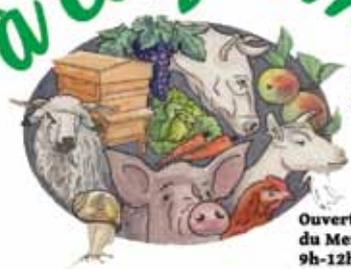
562, rue des Granges - 38530 La Buisnière
06 47 74 35 37 - 06 50 78 18 43



à la ferme

RN 90
38530 La Buisnière
Tél : 04 76 71 99 67

Ouvert
du Mercredi au Vendredi
9h-12h / 15h-19h
Le Samedi 9h-12h / 15h-19h



Les Charpentes Du Granier
Maison DURIF depuis 1931
phdurif@wanadoo.fr

Mr Durif
charpente couverture zinguerie
ossature bois,

06 08 57 01 04
222 Chemin de Cognin
38530 La Buisnière



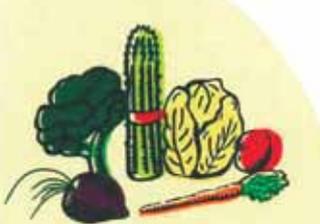
A & D & G GRANGE
Producteurs de fruits

contact@iserevergers.fr
site : iserevergers.fr

RD 1090 - N°139
Les Vergers de la Peyrat
38530 LA BUISSIÈRE

FAX /REP 04 76 08 56 59

EARL DES ACACIAS
Les Fruits & Les Légumes de chez nous



SCIERIE MOSCA

BOIS DE CHARPENTE
BOIS DE CHAUFFAGE

97 route du Chatelard
38530 LA BUISSIÈRE

Tél : 04 76 97 61 95
Fax : 04 76 68 31 77

scieriemosca@gmail.com



Pontcharra Automobiles / 04.76.97.86.70

l'Expert Auto'mobile / 06.45.70.02.86
www.expert-domicile.fr
expertautodomicile@gmail.com

Anne So traiteur / 06.61.92.94.03
annesophiecoquand@yahoo.fr

Grésinoix /04.76.92.37.45 / 06.06.52.17.32
gresinoix@gmail.com

Affutage Lapierre / 04.76.08.49.22 / 06.80.08.76.84
veronique.lapierre38@orange.fr